

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

REGION DE L'OUEST

DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM

COMMUNE DE BANDJA

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES
MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

WEST REGION

UPPER NKAM DIVISION

BANDJA COUNCIL

INTERNAL TENDERS BOARD

AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N 11/AONO/C/BDJA/CIPM-RTE/2021 DU 8_1_2021_ EN PROCEDURE D'URGENCE
TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONÇON ROUTIER TCHISSO-BADENLA, DEPARTEMENT DU
HAUT-NKAM.

Financement : BIP 2021.

1. Objet de l'Appel d'Offres.

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) 2021, le Maire de la Commune de Bandja (Autorité Contractante) lance, un Appel d'Offres National Ouvert relatif aux **TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONÇON ROUTIER TCHISSO-BADENLA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM.**

2. Consistance des travaux.

Les travaux comprennent notamment :

- REPROFILAGE SIMPLE Y COMPRIS EXUTOIRE
- POSE DES BUSES
- CONSTRUCTION TETE DE BUSES
- CONSTRUCTION PUISARD

3 - Délai d'exécution.

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **Quatre (04) mois**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

4 - Allotissement.

Les travaux sont constitués d'un lot unique ci-après désignés

5-Coût prévisionnel.

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **11 946 424 (Onze millions Neuf Cent Quarante Six Mille Quatre Cent Vingt Quatre) Francs CFA.**

6-Participation et origine.

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux Entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée. et ayant réalisées avec satisfaction dans la commune de Bandja un projet similaire d'au moins 70 000 000 et propriétaires des engins (pelle excavatrice, niveleuse, pelle chargeuse, compacteur, bulldozer et porte char).

7-Financement.

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public 2021.
IMPUTATION BUDGETAIRE : 5536468016417202811

8-Cautionnement provisoire.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le DAO par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **238 950 (Deux Cent Trente Huit Mille Neuf Cent Cinquante Francs) FCFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des

offres pour le(s) Soumissionnaire(s) n'ayant pas été retenu(s). Dans le cas où le Soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

9-Consultation du Dossier d'Appel d'Offres.

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat General de la Commune de BANDJA, dès publication du présent avis.

10-Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres.

Le dossier peut être obtenu à la Commune de BANDJA, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 22 000 (Vingt Deux Mille) francs CFA, payable à la Recette Municipale de BANDJA.

11-Remise des offres.

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat du Maire au plus tard le **3_2_2021_ à 10** heures précises, et devra porter la mention:

**AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N 11/AONO/C/BDJA/CIPM-RTE/2021 DU 8_1_2021
TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONÇON ROUTIER TCHISSO-BADENLA, DANS LA COMMUNE DE
BANDJA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM. EN PROCEDURE D'URGENCE**

« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

12-Recevabilité des offres.

Sous peine de rejet, Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt sont irrecevables.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, d'un Chèque Certifié ou d'un Chèque-Banque.

La participation à la séance d'ouverture des plis est restreinte aux représentants des soumissionnaires, et le nombre de représentants par soumissionnaire est limité à un (01), même en cas de groupement d'entreprises.

Pour les marchés de travaux, de fourniture et de services quantifiables, l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières s'effectue en un seul temps au cours d'une même session.

13 -Ouverture des plis.

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **3_2_2021_ à 11** heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de BANDJA, dans la salle des actes sise à la Mairie de Bandja.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne technique de leur choix dûment mandatée

14 - Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

14.1 Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission au terme du dépouillement,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence d'une pièce administrative au terme de 48 heures ;
- Le non-respect d'au moins 70% des critères essentiels ;

- Non-respect des conditions fixées aux point 6 de l'AAO
- Absence d'un prix unitaire quantifié.

14.2 Critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porter ont sur:

- Situation financière;
- Expérience;
- Personnels ;
- Matériels;
- Visite du site et préparation de l'offre

15- Attribution.

L'attribution du marché se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante.

16-Durée de validité des offres.

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17-Renseignements complémentaires.

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat General de la Commune de Bandja.

18-Lutte Contre la corruption

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appels & SMS gratuits) peuvent être utilisés à toutes fins utiles.

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après : **673 20 57 25 & 699 37 07 48.**

Copies :

- MINMAP ;
- ARMP (JDM) ;
- Président CIPM;
- Affichage ;
- Archives/Chrono

Fait à **Bandja**, le **11 JAN 2021**



LE MAIRE
(Autorité Contractante)

Gabriel Bonagnin
COMMANDEUR DE L'ORDRE ET DE LA VALEUR